



Séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2024 - 18 h 00

DÉLIBÉRATION N° 24-001

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MFR – CFA DE CHAUMONT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la MFR -CFA de Chaumont à EYZIN-PINET dans l'Isère sollicite la commune de Meysse pour une subvention exceptionnelle dans le cadre de la scolarisation d'un enfant de Meysse dans cet établissement. Cette subvention permettra aux élèves de participer au concours du Meilleur Apprenti de France dans le domaine de la fleuristerie et du paysage.

Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 150.....€.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le versement de la subvention exceptionnelle de 150.. € à la MFR -CFA de Chaumont.
- **TRANSMET** un exemplaire de cette délibération à Madame le Préfet de l'Ardèche pour visa ainsi qu'au Comptable du Trésor pour sa comptabilité.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-ROULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE -
ROUX

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration :

Absent(s) :

Secrétaire de Séance : M. ARNAUD ROUX

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
Votes POUR :
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,



Éric CUER.

Le secrétaire de séance,

[Signature]